



SOCIAL SOLIDARITÉ



Rattrapage en PMI des bilans de santé pour les enfants de 3-4 ans

La PMI (Protection Maternelle et Infantile) est chargée de réaliser les bilans de santé des 3-4 ans (bilans médicaux, dépistages visuels) auprès des enfants de moyenne section des écoles maternelles.

Au cours de l'année scolaire écoulée, l'ensemble des bilans n'a pu être effectué en raison de la fermeture des écoles liée à l'épidémie de COVID 19.

Publié le 13 juillet 2020

Pour permettre la poursuite de ces dépistages essentiels dans le développement de l'enfant, les équipes de PMI (médecins, orthoptistes, puéricultrices, infirmières) assurent le rattrapage des bilans de santé dans les centres médico-sociaux (CMS) du Département tout au long de l'été et courant septembre.

Ces dépistages sont intégralement pris en charge par le Conseil Départemental et l'Assurance Maladie, aucune avance de frais n'est demandée aux familles. Ils sont réalisés uniquement sur rendez-vous. Lors de la prise de rendez-vous, il sera demandé de préciser le motif de la consultation : bilan médical ou dépistage visuel.

Liste des contacts pour prise de rendez-vous et information sur les lieux et jours de consultation en CMS :

- › Service PMI-Unité Territoriale BERGERAC-EST --> 05 53 02 04 70
- › Service PMI-Unité Territoriale BERGERAC-OUEST --> 05 53 02 04 62
- › Service PMI-Unité Territoriale NONTRON --> 05 53 02 07 06
- › Service PMI-Unité Territoriale PERIGUEUX --> 05 53 02 02 00
- › Service PMI-Unité Territoriale RIBERAC --> 05 53 02 06 80
- › Service PMI-Unité Territoriale SARLAT --> 05 53 02 07 77
- › Service PMI-Unité Territoriale MUSSIDAN --> 05 53 02 06 41

A noter que le bilan de santé des 3-4 ans peut également être réalisé chez le pédiatre ou auprès du médecin traitant.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/rattrapage-en-pmi-des-bilans-de-sante-pour-les-enfants-de-3-4-ans-20158?>

